



**Compte rendu du Conseil d'Administration
AAPPMA LA DURDENT
Le 26-11-2015 à 20H, Salle E de l'Epinay
76450 CANY BARVILLE**

Présents : PM MICHEL, L LEGRAND, M GOTRAND,
O FERNANDES, L LEFEVRE, C DEBREE,
Gilbert NICOLLE

Absent excusés : J FIDELIN, M FAUCHER.

Absent non excusés : S MORIN

Invité : Gaëtan NICOLLE

Semaine de septembre sur le thème de l'Eau.

Lors de la dernière AG, Mr Fontaine, Adjoint au maire de CANY, a sollicité l'association pour une participation à cette manifestation. Le but étant de proposer et d'animer une soirée débat sur le thème de l'eau et la truite.

Le CA répond favorablement à cette demande.

O FERNANDES et M GOTRAND se proposent de participer aux réunions de préparation.

Label Rivière Sauvage.

L LEGRAND propose de se renseigner sur les critères d'attribution de ce label qui serait un plus pour notre association.

PM MICHEL sollicitera la FD pour récupérer les constats de diagnostic effectués sur la Durdent.

Printemps de CANY.

Le CA approuve la participation à cet événement.(14 mai 2016)

Lors d'un prochain CA, le contenu de notre participation sera défini (Panneaux d'affichage, animateur FD, animations, démonstration, nettoyage du lit de la rivière)

Subvention Crédit Agricole.

Suite à la rencontre du Président de l'association des sociétaires du Crédit Agricole lors de la manifestation du Printemps de Cany, ce dernier nous a indiqué qu'une possibilité de versement d'une subvention au titre d'une action serait envisageable.

Pour se faire, une présentation de l'action envisagée ainsi que l'établissement de devis est nécessaire.

L LEGRAND sollicitera le Président des sociétaires pour connaître les modalités d'attribution de cette subvention.

Subvention EDF.

La demande de subvention a été envoyée par L LEGRAND en novembre. Les dernières subventions ont permises la remise à neuf de la signalisation des différents parcours.

Le financement d'achat de matériel d'entretien est l'objet de cette demande.

Lac de Caniel

PM MICHEL se charge de rédiger une demande d'entretien au Président de la COM COM. Cette dernière, après approbation du bureau, sera envoyée vers le 10/12/2015.

Carte des membres du CA

M GOTRAND se charge de refaire la carte plastifiée avec les coordonnées des membres du CA, des gardes et numéros utiles.

Opération de nettoyages

Deux nettoyages sont prévus en 2016 : le 05 juin et lors de l'opération Leclerc en septembre

Nouveau parcours

Un nouveau parcours sera loué par l'AAPPMA en 2016. Le parcours du Hôme est situé entre le clos St Martin et l'entreprise Roches Blanches à Cany Barville. Ce parcours sera en No Kill total Mouche avec accès en waders par le parking du clos St Martin.

Le CA donne délégation à L LEGRAND pour l'établissement, signature et l'envoi de cette nouvelle convention à la propriétaire.

Parcours Jeunes

Pour faire suite aux soucis d'accès à ce parcours qui aboutit à une dégradation de la clôture, le bureau décide de ne plus reconduire la convention.

La remise en état de la clôture, la dépose des panneaux ainsi que la restitution des clés sera réalisé rapidement.

Réglementation

Les membres du CA ont pris la décision de ne plus tolérer le prélèvement de poisson de plus de 40 cm sur les parcours No Kill.

Le prélèvement sur les parcours autorisés passe à 3 truites par jours (+ de 25 cm) hormis l'étang à truite qui reste à 5 truites par jour.

Le parcours de la Magie sera étendu jusque la fin du parcours des deux moulins côté lac de Caniel (No Kill mouche) .

Le parcours des prairies du moulin neuf sera délimité en partie amont par le début du bras de dérivation côté route départementale (No Kill leurre / mouche).

Atelier Pêche Nature

Deux ateliers seront programmés en 2016. Les dates sont arrêtées en fonction des disponibilités de JP HANCHARD, animateur FD, soit le 13 avril et 25 mai 2016.

AG pour l'année 2016

La date retenue pour l'AG 2016 est le vendredi 27 janvier 2017

Déversements

Les dates et répartitions des déversements ont été approuvées.

Les dates de déversements seront communiquées uniquement lors de l'AG

L LEGRAND se charge d'envoyer la commande à la pisciculture.

Constitution du bureau

En préalable aux élections aux différents postes, un tableau de répartition des charges et actions a été complété.

Le bureau est défini comme suit :

Président : Pierre Marie MICHEL

Vice Président : Ludovic LEFEBVRE

Vice Président : Octavio FERNANDES

Trésorier : Ludovic LEGRAND

Secrétaire : Mathieu GOTRAND

Membres : Jérôme FIDELIN, Claude DEBREE, Gilbert NICOLLE

A noter que deux membres ont émis le souhait de rejoindre le bureau, Gaëtan NICOLLE et Christian MICOLL.

Ces deux personnes seront intégrées au bureau lors du CA suivant l'AG de janvier 2016.

Autre point, C DEBREE est démissionnaire du poste de commissaire aux comptes suppléant pour intégrer le bureau. Une nouvelle élection pour ce poste aura lieu lors de la prochaine AG.

DIVERS

Une boîte de chocolats (env. 20Euros) sera offerte au personnel de l'office de tourisme en guise de remerciement pour l'aide fournie à l'AAPPMA.